BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 2 août.

La seule vente de coton a été de 29 balles. Les prix sont nominaux.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	8¼ à 7¾
Ordinaire	8¾ à 9¼
Bon ordinaire	10 à 10½
Low Middling	10¾ à 11
Middling	11¼ à 11½
Good Middling	12 à 12½
Middling Fair	12¾ à —
Fair	— à —

TABAC—Rien.

SUCRE—150 boucauts à des prix fermes. Fair à fully fair, 6¾ à 7c la livre.

MÉLASSE—Rien d'important. Pas d'offres de mélasse prime.

FARINE—300 barils de superfine à $4 31¼, 200 d'extra à $4 75 @ $7, 100 à $7 75 et 1300 à des conditions particulières.

BLÉ—330 sacs de rouge ordinaire, à $1 le boisseau.

MAIS—325 sacs de jaune à $1 10 le boisseau.

AVOINE—100 sacs de St Louis à 50c, et 160 de choix à 54½c le boisseau.

SON—200 sacs (une partie de shorts) à $1 10, 500 à $1 20 et 400 de sacs à $1 les 100 livres.

PORC—Aucune vente importante. Le porc mess se détaille à $16 25 le baril.

TOILE D'EMBALLAGE—125 balles de l'Inde à 15c la yarde.

CAFÉ—135 sacs à 11c, 100 à 11¼ et 100 à 11¾c la livre.

WHISKY—50 barils de commun à 29c le gallon.

CHANGE—Faible demande. Nous cotons : Sterling, à 110 ¼ —France, 5 fr. 18¾ @ 5 fr. 21¼— Traites à vue sur New-York, ¼ @ ⅜ pour cent de prime.

FRET—Rien. Coton pour Liverpool, ⅜d; pour le Havre, 1c.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Indianola, Flandre, Brazos Santiago; Goëlette Sirena, Llado, Pensacola.

Arrivée samedi:

Goëlette Mary Clinton, Ryan, Havane; Angeline, Passe Christiane.

[illegible] tous les steamboats voir la partie anglaise.

Départs d'Europe.

Persia, de Liverpool pour New-York	23 juil
Circassian, de Liverpool pour New-York	23 juil
Arabia, de Liverpool pour Boston	30 juil

Départs d'Amérique.

Europa, de Boston pour Liverpool	10 août
Persia, de New York pour Liverpool	17 août
Arabia, de Boston pour Liverpool	24 août

CAISSES à l'eau de vie et Absinthe—50 caisses cerises à l'eau de vie, Caimon fr; 150 caisses absinthe suisse, Richard & Muller, en débarquement de la barque Aristide, arrivée de Bordeaux, à vendre par S PLANSAN & Co. 30 juin — 30 Vieille Levée

SARDINES A L'HUILE—100 caisses de 100 ½ boites chacune. 50 caisses de 50 ¼ boites chacune, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27juin — 13 et 15, rue St-Louis.

Poudre de Riz véritable.

ROUSSET & GENIN annoncent aux familles et à leur pratique qu'ils ont reçu tout récemment un nouvel envoi de cette bonne poudre véritable de riz de Chine, parfumée, et sans parfums. A vendre en gros et en détail, No 76, rue du Canal, près Chartres. 2juil

WHISKY—50 barils Magnolia de Pike, venant d'être reçus et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

BIÈRE—5 demi et quarts de baril, marque Fulton et Davis extra pour famille, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

SUCRE—100 barils autre concassé et en poudre, marque Lovering, venant d'être reçus et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

JAMBONS—25 tierçons jambons de Duffield, venant d'être reçus et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

TABAC—75 colis de différentes marques, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

CAFÉ—200 sacs cafés Java, de la Havane, Cuscuco, Chilie et Rio, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

PRUNES—10 caisses en ferblanc, marque Fan, venant d'être reçues et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

CHANDELLES — 150 caisses chandelles Star de Proctor & Gamble et chandelles blanc de baleine de J Leonard, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

REÇU par le navire Lemuel Dyer, du Havre, et à vendre par le soussigné, Capsules de Mathey Caylus, au cubèbes et à la, au cubèbes et copahu, Copahine-Mège, de Jozeau, Pilules et liqueur anti-goutteuses, de Dr Laville, Dragées d'ergotine et Ergotine pure, de Bonjean, Alcoolatures d'aconit, de colchique, belladone et semences ; de belladone ; de jusquiame ; de valériane, etc. Granules de strychnine ; d'aconitine ; de digitaline, de cordeine, d'acide arsénieux ; etc. Tartrate de fer et de potasse, soluble, en paillettes l'epsine de Boudault, (l'oudre nutritive alimentaire) kermes minéral No 1, émétique pur. Clysopompes et hydroclises, de Naudinat, nouveau genre. Biberons Darbo ; de Charrière et de Mme Breton, Bougies en cire, de Petit Radel, Par chlorure de fer, liquide, du Dr Bravas, Hypophosphites de chaux et de Soude, Vin de quinquina, au malaga, d'Abadie, Chocolat bromo iodure, de Billie, Extraits mous de quinquina, de valériane, de belladone, jusquiame, ciguë, stramonium, etc. Extraits secs, solubles, de rhubarbe ; moines de plantes, fleurs et racines, de la plus récente récolte. Dépôt de toutes les spécialités françaises SANGSUES HONGROISES. Dépôt de l'eau naturelle de Vichy, ainsi que les pastilles et sels de Vichy, pour bains et boissons. E E MOUGIN, pharmacien, 27 jun — encoignure Dauphine et Dumaine

PHARMACIE O. ROBIN & FRERE.

REÇU par les derniers arrivages de France de New York et de Bordeaux : 25 000 sangsues hongroises, 1,000 douzaines sulfate quinine de Pelletier à Delondre, 100 douzaines boites pastilles de Santonine, 10 kilos dragées de Santonine, 10 kilos do de fer réduit par l'hydrogène, 25 kilos iodure de potassium de Conquet, 10 kilos iode pur, 1 kilos iodoform, 100 bouteilles sirop de Briant, 1,000 do do de Lamouroux, 1,000 do Proto-iodure de fer et de manganèse, 400 bouteilles chlorure de Labarraque, 300 do liqueur tonique au quinquina de Laroche, 100 do vin de Séguin, 100 do anti-glaireux de Guillié, 60 kilos gomme arabique en poudre No 1, 4 kilos cloportes d'Italie, 6 kilos sulé préparé, 20 kilos racine guimauve blanche, 20 kilos roses de Provins (nouvelle récolte), 100 bouteilles injection de Brou. A vendre, en gros et en détail, par O. ROBIN & FRERE, 29juil — encoignure Villère et Ste-Anne

IMPORTATION DIRECTE *DE PARIS.*

Le soussigné dépositaire des spécialités françaises et de tous les médicaments sanctionnés par l'expérience, vient de recevoir par les navires Mary Anna et Lemuel Dyer du Havre: 850 bouteilles vin de Seguin (véritable), 2500 flacons phosphate de fer de Leras, 1500 bouteilles Rob Laffecteur, 1200 do huile de foie de Morue Jongh, 1600 do vin de quinquina au malaga, 5 000 flacons pilules de Blancard, 2,500 boites pastilles de santonine de Pelletier (Lyon), 1500 flacons capsules de Mathey Cavlus, 500 do sirop de phosphate de fer, 500 do pilules do, 500 do pilules de Leroy, 500 do poudre terre manganique, 500 bouteilles chlorure Labarraque, 50 kilos fécule de pomme de terre, 250 do tapioca, 100 do sousnitrate de Bismuth, 150 onces valérianate de quinine, 50 kilos iodure de potassium, 300 flacons beurre de Collas, 25 boites appareils Chartroul, 150 kilos sulfure de potasse, 100 onces sulfate de quinine de Pelletier. A vendre par EDOUARD GUILLOT, 27jn — No 148, rue Royale

PHARMACIE FRANCO-ITALIENNE.

POMMADE VEGETALE ANTIPHLOGISTIQUE, rafraîchissant incomparable de la peau, et d'une grande efficacité dans ces maladies en général.

JACA MEJICANA, avec 6 paquets de cette plante, l'écoulement le plus opiniâtre est guéri dans six jours.

SIROP VEGETAL DEPURATIF, pour la guérison radicale des maladies qui proviennent d'un sang vicié, virus syphilitique, ulcères, dartres, etc.

CONSERVE DE CASSE, PULPE DE TAMARIN, purgatifs légers et tempérants. SIROP DE TAMARIN, rafraîchissant agréable pour les enfants spécialement et aussi que tout médicament d'usage en Italie. F BERTA, pharmacien gradué de l'Université de Turin (Sardaigne) enc. des rues Remparts et Quartier — 8juin

PHARMACIE P. GAUDIN.

Rue St Pierre, entre Royale et Chartres, NOUVELLE-ORLEANS.

M. P. GAUDIN, PHARMACIEN CHIMISTE, vient de se rendre acquéreur de la Pharmacie située encoignure St Pierre et Passage de l'Arsenal. Il se recommande personnellement à la confiance de tous par les études longues et sérieuses et par sept années d'exercice dans sa profession, en France et à la Nouvelle-Orléans. Déjà il a renouvelé et complété le stock de son établissement et il se trouve en mesure de répondre à toutes les demandes des médecins et des familles. Bien résolu à ne livrer que des médicaments de premier choix, parfaitement préparés, il se flatte de conserver les anciennes pratiques de la pharmacie qu'il a acquise et de nouvelles. Les ordonnances seront remplies par lui avec un soin tout particulier et la plus scrupuleuse exactitude. On trouvera dans la Pharmacie GAUDIN tous les remèdes patentés et un choix d'articles de toilette — 6 juillet—12

DEPOT DES EAUX MINERALES, DE FRANCE A LA NOUVELLE ORLEANS. EAUX MINERALES ALCALINE, DE VICHY, DEPARTEMENT DE L'ALLIER, FRANCE—Pour la guérison de la dyspepsie, irritations et crampes d'estomac, migraines, rhumatismes articulaires, gravelle, goutte, perte de l'appétit, etc. etc. 2,000 litres, des sources Grande Grille, Hôpital, Hauterive et Celestins, en débarquement du navire Lemuel Dyer, à vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, enc. Dauphine et Dumaine. Des livrets, rendant compte de l'analyse des différentes sources, ainsi que leurs propriétés, seront délivrés aux personnes qui en demanderont. 27juin

Médicaments français.

LE soussigné vient de recevoir de France, par le navire Mary Annah: 500 bouteilles liqueur Labarraque, 100 000 pots d'iris, 500 boites pâte de mou de veau, Extraits garantis purs : e pavot blanc, do d'opium, do de chicorée, do d'absinthe, do de seigle ergoté, do de ciguë, etc., etc. Esprit de violettes, Fleurs et feuilles de bourrache, de chicorée, mille-feuilles, trèfle d'eau, etc, etc. Poudres de réglisse, de guimauve, d'iris de Florence, etc, etc.

Le soussigné appelle l'attention des pharmaciens, médecins, marchands de la Louisiane et des Etats voisins, sur son stock de droguerie, produits chimiques français, américains, anglais, etc., etc., qu'il reçoit directement des manufactures d'Europe et du Nord, des Indes Orientales, de l'Amérique du Sud, etc. Ses prix sont aussi modérés que ceux des droguistes en gros du Nord ou de l'Est, et ses termes accommodants. E. JOURDAN, ancienne maison H. Bonnabel, 13juil — encoignure Bolchet et Tchoupitoulas

Cognac et Eaux-de-vie Rochelle.

4 Demi 17¼, 26 oct Cognac A Saciens, de preuve; 3 do 18¼, 26 do de S à Dupuy, de do; 3 demi 18¼ 9 oct Cognac Jas Morris, 1re preuve; 6 do 18¼, 16 oct Cognac 1795, Gibbs, 1re preuv.; 2 do 26¼, 22 oct Cognac 1829, Rothière, de preuve; 3 do 14¼, 21 oct Cognac fine champagne, Rocy, 4me preuve; 3 do 18¼, 19 oct Cognac, G illet, 4me preuve; 3 do 18¼, 20 oct Cognac CCC extra, 1re preuve; 3 do 18¼, 20 oct Cognac Rochelle Bar & Co, de preuve; 3 do 17¼, 20 oct Cognac, Pelleris, de preuve. En débarquement de la barque Aristide, arrivée de Bordeaux et à vendre par S PLANSAN, 30 juin — 30, Vieille Levée

SARDINES à l'huile — 4000 quarts Rodel et 21 Frères; 4000 demi Digot, en magasin et à vendre par C CAVAROC & Co, 13juil—3 — 144 rue Royale

GALVESTON ET MATAGORDA BAY. Jour de départ, JEUDI 4 août, à 8 h. A. M.

Compagnie de steamships du Sud — Ligne de la malle des Etats-Unis — POUR GALVESTON ET MATAGORDA—L'excellent steamship TEXAS, double et chevillé en cuivre, commandant H Wilson, partira avec les malles des Etats-Unis.—Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à C. HARRIS, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira chaque jeudi et dimanche matin pour les ports ci-dessus. Sat

Jour de départ, DIMANCHE 14 août, à 8 h. A. M.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St Marks, Cedar Keys, Tampa Baie et Manatee—Compagnie des steamships du Sud—L'excellent steamship GALVESTON, double et chevillé en cuivre, commandant W Hutchings, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats Unis. — Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St Marks et Tampa Baie est sujet aux frais d'allège et sera payé par le steamer, mais aux risques des consignataires.

Il ne sera pas reçu de fret sans un ordre.

Les jours de départ, à l'avenir seront fixés au 14 et 30 de la Nouvelle-Orléans et à son retour quittera Key West le 12 et 26. Sat

POUR LA CALIFORNIE, VIA ASPINWALL. Jour de départ, VENDREDI, 5 août, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via Aspinwall, Navy Bay et Panama — Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis—Le steamship GRANADA, commandant G Harrison, partira de son wharf, en face du marché Ste Marie, à 8 heures précises, avec les malles des Etats-Unis et les passagers, se reliera à la Havane, avec le steamship —— de la malle des Etats Unis et à Panama avec le nouveau steamship GOLDEN AGE de la Compagnie de la malle du Pacifique. Pour tickets pour tout le voyage, s'adresser au bureau, no 43, rue Natchez. 23 juil — J. T DOSWELL & Co.

POUR NEW-YORK, VIA LA HAVANE. Jour de départ, VENDREDI, 5 août, à 8 heures précises du matin.

Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis—POUR NEW YORK via la Havane—Le steamship GRANADA, commandant G. Harrison, partira de son wharf, en face de la rue St-Joseph, à heure précise, avec la malle des Etats Unis et les passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 74, rue des Magasins. 28 juil — S. DE VISSER & Co, agents

Pour Brazos Santiago,

Jour de départ JEUDI, 4 août à 8 h. A. M.

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis — Pour BRAZOS SANTIAGO VIA INDIANOLA—L'excellent steamship ARIZONA, capitaine Robert Smith, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, jolis emménagements, s'adresser à bord, ou à 25 juil — C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Covington et les Sources d'Abita.

Ligne de la malle des Etats-Unis—Arrangements d'été—Le bateau ARROW, à basse pression, capt. J. W. Hoffman, (construit expressément pour le Lac et ayant de magnifiques emménagements) partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, à l'arrivée du convoi de midi.

—RETOUR—

Il partira de Covington à 6 heures du matin et arrivera en ville à temps pour le convoi de 1 heure P M.

Prix du passage, UNE PIASTRE pour aller et autant pour revenir.

Rafraîchissements à bord. Pas de repas.

Le fret doit être envoyé au dépôt du chemin de fer à temps pour le convoi de 10 heures et demie. Pour plus de détails, s'adresser à GEO. A. FOSDICK, agent, No 43, rue Natchez

—EXCURSIONS—

Tous les dimanches, à Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Le bateau partira de l'extrémité du chemin de fer à l'arrivée du convoi de 6 heures du matin et arrivera en ville à temps pour le convoi de 7 heures du soir. Prix de l'excursion, UNE PIASTRE. 18 juil

Jour de départ — le 14 et le 30 de chaque mois.

POUR KEY-WEST et la HAVANE, via les ports de la Floride.—Ligne de la malle des Etats Unis.

Le public est respectueusement informé que les steamships GALVESTON et ATLANTIC partiront dorénavant le 14 et le 30 de chaque mois, ils transporteront la malle des Etats Unis. Départ de Key-West, le 12 et le 26. C. B. PAYNE, 8 juil—12f — 57 rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le beau brick clipper ALLEN A. CHAPMAN, 1re classe et fin voilier, capt. A. P. Laurent, ayant une grande partie de son chargement engagée et se rendant à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, ou à S. PLANSAN, 14juil — 30, Vieille Levée

LAIT ANTEPHELIQUE

Ces effets sont merveilleux. Plus de rides, plus de taches de rousseur, ni [illegible] de la peau et du teint, par l'usage du véritable LAIT ANTEPHELIQUE de chez Heurtaux.

AVIS.

Le Lait Antéphélique n'est pas seulement un spécifique infaillible contre [illegible]. F. F. HENRIQUEZ, encoignure St-Louis et Remparts; ED GUILLOT, 148 rue Royale; J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue Chartres; F P DUCONGE, 39 rue Chartres, Nouvelle-Orléans.

AVIS AUX DAMES.

Célèbres POUDRES DE TOILETTE DE Labin.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir le teint, le préserver et le rendre ou beauté. [illegible] F. F. HENRIQUEZ, encoignure St-Louis et Remparts, J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres, F. P. DUCONGE, 39 rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 4 juin

KEROSENE.

Avis aux familles.

Les journaux ayant tout récemment rapporté l'explosion d'une lampe à huile de charbon, nous croyons devoir prier nos pratiques de ne pas confondre certaines huiles de charbon actuellement qui sont toutes adultérées, avec la Kerosène dont nous avons seuls la vente en Louisiane.

La Kerosène aujourd'hui manufacturée sous des patentes anglaise et américaine, est tout à fait pure. C'est à dire sans *mélange d'alcool ou d'aucune huile volatile* — c'est en un mot un produit nouveau et ne renfermant qui tient place entre les huiles fixes et les huiles volatiles, comme toutes les huiles de charbon pures dont elle est une espèce.

Perfectionnée comme elle l'est maintenant par un procédé de manufacture particulier, elle est sans contredit jusqu'ici la seule huile de charbon préférée aux Etats-Unis tant à cause de son économie et de son pouvoir éclairant, qu'à cause de sa couleur et de son entière désinfection.

A défaut de Kerosène nous avons vendu quelquefois et nous vendrons encore d'autres huiles de charbon, mais comme par le passé, nous les *éprouverons* toujours au préalable pour voir si elles ne sont pas adultérées par quelque liquide volatile ou par un excès de Benzole passé avec l'huile dans la distillation.

B. NAUTRÉ & Co, No 25 rue Condé, 31mars — agents de la Compagnie de Kerosène.

Installations de Gaz, &c.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il continuera les affaires de l'ancienne société ŒMICHEN & LOEFFLER, au No 136 (ci-devant No 142) rue de Chartres, en son nom et pour son propre compte. En les remerciant du patronage passé, il espère que le même appui ne lui fera pas défaut. Il appelle l'attention toute particulière des personnes qui s'occupent d'installations de gaz, celle des entrepreneurs, des marchands de quincaillerie et du public sur le fort stock qu'il a en magasin et reçoit constamment. Ce stock comprend : candélabres, pendants, becs pour corridors et cheminées, toutes espèces de lampes françaises, globes, abats jour, etc ; tuyaux en fer et en composition, etc, etc, des meilleures manufactures américaines, françaises et anglaises.

Convaincu qu'il n'y a au Sud aucune maison dont les facilités soient aussi grandes pour exécuter les commandes dans ce genre d'affaires, il prie les acheteurs de venir examiner ses marchandises avant de s'adresser ailleurs.

—AVIS—

Tous les comptes de l'ancienne maison Œhmichen & Loeffler devront être réglés par moi, en ma qualité d'exécuteur de la succession de feu Hy Œhmichen. 7juin — CHARLES LOEFFLER.

Maison Rouge No. 1.

ENTRE LES DEUX MARCHES.

BODET & GUEYDAN.

Viennent de recevoir et vendront à des prix excessivement réduits : 1200 pièces mousselines à carreaux à 90 cts; 1 caisse organdi, belle qualité à 20 cts; 1 caisse toile du Nord à 15 cts.

Tant qu'aux autres marchandises de saison, telles que Jaconas, barèges, pointe endentelle, &c. &c., elles seront vendues à partir de ce jour, au-dessous du coutant. BODET & GUEYDAN.

Nota—Les personnes qui ne voudraient pas venir sur la levée, trouveront les mêmes marchandises, aux mêmes prix, au magasin de l'encoignure Hôpital et Condé, et de l'encoignure St-Philippe et Dauphine. 9juin

SUCRE —9 boites blanc de la Havane, à bord du brick Joccoa, à vendre par ANTONIO COSTA & Co., 23 mai — No 16, rue de Douane

VINAIGRE—25 barils vinaigre français de vin blanc et de cidre, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

GRAISSE—153 barils et barillets graisse de choix, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

THES—75 colis thé vert et thé noir de choix, venant d'être reçus et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

VIN ROUGE—400 caisses, différentes marques, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

VIN BLANC—100 caisses venant d'être reçues, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

AMIDON—100 caisses d'Oswego et de Fix, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

RIZ—50 barils riz créole de choix, venant d'être reçus et à vendre par L MALUS & Co, 22juil — No 42 Vieille Levée

DELBECK & de BERGHES—50 paniers de Champagne 1re qualité en grandes et demi bout. A vendre par FAURES & NORMAN, 36 et 38 rue Royale

TABAC—165 balles tabac de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement de la goëlette Isaac Toucey, arrivée de la Havane, à vendre par E TROISGROS, 13 rue de la Douane, 5 juin — entre Chartres et Vieille Levée

EN débarquement de l'Edward Everett, de Bordeaux— 112 paniers bouteilles vides. A vendre par LOUIS F. MAXENT, 11juin — 50, rue Toulouse

EN débarquement du navire Edward Everett, de Bordeaux—50 barriques de vins pour familles. A vendre par E. DECHAMPS, 23 rue St-Louis

TABAC mexicain— Quelques balles tabac mexicain pour capes et tripes, à vendre à très bon marché pour clore une consignation par ANTONIO COSTA & Co, 12 juin — 16 rue de la Douane

SAVON de Castille—500 caisses savon bleu vif, en magasin et à vendre par C CAVAROC & Co, 13juil—3 — 144 rue Royale

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT, à la Nouvelle-Orléans.

Conformément à sa charte, la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent présente l'état suivant de ses affaires, savoir:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1859		$875 212 41
Montant des primes non expirées, le 1 juil let 1858		122,080 00
		$997,292 41
Primes sur les risques d'incendie	$402,[illegible] 30	
" " " de la mer	209,[illegible] 71	
" " " de rivières	338,[illegible] 81	
" " " de la vie	[illegible] 00	
		$997,292 41
Primes en moins sur les risques, non expirés le 30 juin	125,[illegible] 00	
Primes remboursées	14,[illegible] 22	
		$140,618 22
Montant des primes gagnées dans l'année expirée comme est dit ci-dessus		$856,674 18
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$189,[illegible] 40	
" " de la mer	92,[illegible] 61	
" " des rivières	212,[illegible] 46	
	$496,777 47	
A déduire pour les intérêts, profit et pertes, escompte, épargnes, etc	$151,179 47	
Moins les frais généraux et les réassurances	102,830 45	
	$48,349 02	
		$447,628 45
Bénéfice net		$409,045 73

L'actif de la compagnie est comme suit:

Effets à recevoir, montant prêté sur des bons et hypothèques	$321,360	
Montant des prêts garantis par des actions de banque et bons publics	628,224 17	
Montant de billets de primes	195,674 81	
		1,045,258 98
Montant dû sur primes et réclamations en voie de perception	35,619 45	
Propriétés foncières	60,000 00	
1600 actions de Banques	176,800 00	
900 actions de la Compagnie du [illegible]	115,200 00	
$40,000 de bons consolidés de la ville portant 6 pour cent	44 1[illegible] 00	
$48,000 bons portant 6 pour cent et émis en faveur de chemins de fer	40,000 00	
En caisse	98,402 56	
		$1,609,481 17

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 28 juillet 1859, pardevant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Charles J. Mansoni, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, à la Nouvelle-Orléans, lequel ayant été dûment assermenté, conformément à la loi, a déclaré que le susdit tableau est exact et est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

(Signé) C. J. MANSONI, Secrétaire

Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 juillet 1859.

[Signé] C. M. BRADFORD, Deuxième Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de six pour cent, en argent, sur les certificats de gains non encore payés. Ledit intérêt sera payé aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du deuxième lundi du mois d'août prochain.

La Direction a résolu en outre de déclarer un dividende de QUARANTE POUR CENT [40 pour cent] sur le bénéfice net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 30 juin 1859. Des certificats seront émis, pour ledit dividende, à partir du 1er octobre prochain.

Elle a résolu en outre qu'après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de bénéfice, la balance due et non encore payée sur les certificats de la Compagnie émis en 1856 seront payés à partir du deuxième lundi d'août prochain; qu'elle payera également QUARANTE POUR CENT sur les certificats de profits émis en 1857, à partir du 10 septembre prochain et qu'à partir du 20 juin dernier l'intérêt sur les dits certificats a cessé de courir.

THOS A. ADAMS, Président, GEO. JONAS, Vice-Président. C. J. MANSONI, Secrétaire

DIRECTEURS

Samuel Bell,	John Watt,
M O H Norton,	C T Buddecke,
E B Smedes,	H M Wrigh
G S Hawkins,	W F Vredenburg
H Frellsen,	S H Kennedy,
W G Robinson,	J W Carroll,
M Avendano,	Sam'l Smith,
John D Bein,	R W Estlin
P Simms,	P W Strong,
Thos Henderson	B Pamedes
J J Person,	T Bartley,
Lionel C Levy,	Geo McGregor
L E Newman	J W Adams,
W B Tellis,	J J Noble
John C Burelli,	Alex. Dalbiel
John F Caldwell	

28juil—1an

ELIE & CHASSAIGNAC,

Successeurs de T. E. Bennett. Rue de Chartres, No 78.

IMPORTATEURS *de musique et d'instruments de musique.*

Seuls agents des célèbres PIANOS FORTE de Henry Herz, auxquels la grande médaille a été accordée à l'exposition universelle de 1855. Ces pianos ont été reconnus par le jury de l'exposition de 1855 comme étant de beaucoup supérieurs à ceux d'Erard et de Pleyel.

MUSIQUE française, allemande et américaine constamment en magasin, No 78, rue de Chartres entre les rues Bienville et Conti. 17 déc

AU GRAND DEPOT DU SUD.

Maison centrale de commission, Encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

Importations directes de Paris

DE tous les médicaments patentés français, produits chimiques, etc.—Ont habituellement reçu constamment des spécialités de Paris, et c'est le dépôt, tous les médicaments patentés les plus en vogue, qu'il vend à des prix très modérés. Vente en gros et en détail.

Dépôt du véritable Lait Antéphélique de Candès, de Paris,

contre les taches du visage, et de la Poudre de Sou de riz, extra-fine, pour la toilette.

Encoignure des rues Royale et Ste-Anne. LOUIS CASTEL, Agent. 12 mai

Matériaux de construction.

Briques, Chaux, Ciment, &c.

V. DEMOREULLE, marchand au Vieux Bassin, entre Toulouse et Franklin, tient constamment un assortiment de matériaux de construction tels que chaux, sable blanc et jaune, ciment et plâtre de Paris, bardeaux, lattes et merrains. Aussi un assortiment de briques à feu, anglaises, françaises et américaines, ainsi qu'un assortiment complet de bois de chauffage.

Une attention particulière sera donnée à la prompte exécution des ordres de la campagne.

Cigares.—Cigares

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues: Regaudad, Flor de Pujadas, Mariñana, Flor de Rancho, Redova, Cabaña, Partagas, Eagar, Gonzalez, Washington, Dos Hermanos, Mano Habano, etc. etc, aux prix les plus modérés. P PRATS & Co, 1 jan—ah — 29 Commercial Place

DUGUY SAULET & Cie

No 3 rue de Chartres.

INFORMENT leurs amis et le public en général qu'ils viennent de faire le déballage d'un magnifique assortiment de vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants, qu'ils sont disposés à vendre à des prix aussi modérés que n'importe quelle maison dans le même genre. 30 novem

PECHE A LA LIGNE.

ROUSSET et Genin annoncent aux amateurs de pêche qu'ils ont reçu leur assortiment d'articles de pêche qui comprend les articles ci-dessous : Hameçons, véritable Limerick, do expressément pour casse-burgots, do à poissons rouges, do à requins et poissons armés. Aussi—lignes toutes préparées, plombs, bouchons, chevrettes artificielles pour appâts. Cannes à pêche portatives, de tous prix. Paniers do. A vendre, en gros et en détail, à des prix très modérés. 14 mai — No 76 rue du Canal, près Chartres.

C. C. 1848, 1849, 1851

EN débarquement du navire South America, de Bordeaux : 216 caisses, à vendre par LOUIS F. MAXENT, Seul agent, 16déc — 50, rue Toulouse

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, capitaine Fairfowl, venant du Havre et à vendre par les soussignés : 1000 damejeannes de 5 gallons, 200 do 3 do, 200 do 2 do, 100 do 1 do. PAUL JUGE & FABRY, 16ja — 27, St-Louis

C. & E. ROLLING,

SUCCESSEURS DE P. ROY

Marchands de Groceries en gros et en détail, Marchands de vins, liqueurs étrangères et du pays. No 40 RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE, Entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans. 2 nov—1an—vetc

EN débarquement du navire Sybil, venant de Bordeaux : 40 barriques de vins rouges, 36 do de vins blancs Haut Sauterne, 27 do do do. A vendre par E DECHAMPS, 14 juin — 20 rue St Louis

EN débarquement du navire Sybil, de Bordeaux: 64 barriques vin rouge St Lambert, 20 do do Larose, 5 do vin blanc Sauterne, 105 caisses vin rouge Margaux, 105 do vin blanc Sauterne, 80 barriques vin rouge Lompuy. A vendre par A CARRIERE & Co, 16ja — 26 rue Vieille Levée

CHANDELLES STAR—600 caisses de différentes marques, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27juin — 13 et 15, rue St Louis.

VINS DE CATALOGNE—40 demies-pipes, qualité supérieure, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27juin — 13 et 15, rue St-Louis.

WHISKY MAY—50 barils en débarquement du bateau Fred. Tein, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27juin — 13 et 15, rue St-Louis

Bureau de la Compagnie d'assurances Mutuelles des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 14 avril 1859.

A PARTIR du 19 courant, les bureaux de cette compagnie seront transportés provisoirement au No 121 rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet. LOUIS LE BARBIER, 19 avril — Secrétaire.

EN débarquement des navires Mary Annah & Lemuel Dyer, arrivés du Havre—125 caisses absinthe Ostemet Lecoultre; 30 caisses absinthe Yersin Louis; 9 tonneaux fromage gruyère; 26 barriques vin du Rhin; 8 do vinaigre double cap., double force d'Orl.; 2 c. de 12 bout. essence de vinaigre à l'estragon. A vendre par J M CURIEN, 16juin — 20 rue Toulouse

EN débarquement du navire Edward Everett, de Bordeaux : 30 barils de vinaigre, 30 caisses de prunes sèches en paniers, 30 barriques vin rouge Château [illegible], 8 do do Bouliernaud, 25 caisses vin rouge, Margaux Médoc 1848, 25 do do Pontet et St Julien 1848. A vendre par B TALAMON, 161, rue Royale

Magasin de Cigares Ne Plus Ultra,

Encoignure St-Charles et Gravier, TENU PAR R. RODRIGUEZ,

CONSTAMMENT en magasin, les marques de premier choix de la Havane, telles que Cabañas, Carbajal y Carbajal, Partagas, Figaro, Intimidad, Lacomida, Meridiana, Sol, Washington, Know Nothing, El Valor de la Regata, Cervantes, Rosita, Tovano, London Miller, [illegible]. Egalement—Tabac à fumer et à chiquer, à vendre

SEULE AGENCE

DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE "Stacker"—Tennessee.

LE soussigné ayant toujours en main un assortiment complet de chaudières à sucre, grilles à gueules de fourneaux, les vendra comme suit: Chaudières de 4 à 72, à 1 28 la pouce; [illegible]. Les grilles à 4 cts la livre, et les gueules de fourneau, selon la grandeur et la forme, à 35, 30 et 25 [illegible]. F. LA VILLEBEUVRE, 14janv—ans — 12, rue de l'Union

COULEUR pour eau-de-vie—3 barils couleur de qualité supérieure, reçus par la barque J. W. Blake, arrivée de New-York, à vendre par E LAMBERT, 62, rue Magasins

INSTITUTIONS.

Institut de Mme Parent, *Coin des rues Royale et Hôpital.*

Externat et Internat de Jeunes Demoiselles.

CET Etablissement a été transporté au coin des rues Royale et Hôpital. Le bâtiment est vaste, bien ventilé et distribué pour les classes, les dortoirs, etc.—Mme Parent profite de cette occasion pour remercier les nombreuses familles qui ont accordé leur généreux patronage à son Institution, et elle leur donne l'assurance que leurs filles trouveront toujours chez elle cette même sollicitude maternelle, qu'elle leur a sans cesse témoignée.—La bonne réputation de cette Institution est la meilleure garantie à cet effet.—Le cours d'Etudes—pour l'Anglais et le Français—est basé sur le système suivi dans les institutions de premier ordre, au Nord et en Europe. La musique instrumentale et vocale, le solfège inclus, est enseignée par les professeurs les plus éminents, ainsi que le dessin et la peinture.—Le cours de danse est confié au professeur Vegas.

Mme Parent transportera son Institution sur l'autre rive du Lac, durant les mois d'été, mais cependant, des classes resteront ouvertes, en ville, pendant toute l'année. Enfin, rien ne manquera chez elle à une éducation littéraire, salutaire, complète. Tout fera mis en œuvre afin de faire naître dans le cœur des élèves ces sentiments de piété morale qui est la base fondamentale de cette Institution, et afin d'y joindre cette élégance naturelle de maintien, si indispensable aux jeunes personnes.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Parent, à l'Institution, où l'on pourra se procurer des Prospectus. [illegible]

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de **Mme CHARPAUX.**

Rue [illegible], Nouvelle-Orléans.

CETTE maison d'éducation, fondée depuis dix ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Désirant justifier la confiance des familles, Mme Charpaux est décidée à ne rien négliger pour mettre son institution au niveau des meilleurs établissements d'éducation qui existent à la Nouvelle-Orléans. A cet effet, elle s'est assurée du concours des professeurs les plus distingués.

La maison qu'habite Mme Charpaux et dont elle a fait l'acquisition afin de mieux l'approprier à une institution de jeunes personnes, est très vaste, bien aérée, étant située sur la partie la plus élevée de la ville. Les salles d'étude, les dortoirs sont de vastes appartements construits exprès, où l'air circule avec facilité.

L'étude de la LANGUE ANGLAISE est l'objet d'un soin tout particulier. Les professeurs sont des dames américaines d'un mérite reconnu, et demeurant dans l'établissement.

Les études du pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, et généralement toutes les branches d'une éducation tout à fait achevée.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à conduire aux offices et aux instructions préparatoires, les enfants qui se disposent à faire leur première communion.

Les instituteurs devenus sans partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne, M. CHARPAUX consacre tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon des exercices chaque jour sous la surveillance de ce professeur.

La directrice, voulant, autant qu'il lui sera possible, rendre complète l'éducation des enfants qui lui seront confiées, a établi un ouvroir où l'on montrera faire les ouvrages d'utilité et d'agrément.

En été, les classes commencent à huit heures et finissent à trois ; elles recommencent à quatre, jusqu'à six.

En hiver, elles commencent à huit heures et demie et finissent à trois ; elles recommencent à quatre jusqu'à cinq heures et demie.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage	$250
Les demi-pensionnaires	15
Les élèves de la première classe	8
Les élèves de la seconde classe	6
Les élèves de la troisième classe	5
Les prix des leçons de piano varient à	5

Le solfège, le dessin et la danse se paient à part. Mme Charpaux se charge d'aller chercher et reconduire chez leurs parents les jeunes demoiselles à visiter [illegible].

INSTITUT St-LOUIS,

POUR LES JEUNES DEMOISELLES, 213, rue Dauphine, *Entre Hôpital et Ursulines.*

CETTE institution, dont le succès a toujours été croissant depuis 15 ans, ne laisse plus rien à désirer sous le rapport des soins intellectuels et physiques.

La Directrice, élève de la maison impériale de St-Denis, graduée de l'Université de France, a prouvé, depuis longtemps, que les jeunes filles qui lui ont été confiées jusqu'à ce jour ne pouvaient acquérir nulle part, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, une éducation plus complète et plus satisfaisante dans tous ses résultats; elle ne pense donc pas qu'il soit nécessaire, dans un prospectus long et souvent fastidieux, d'exposer la méthode et les garanties qui ont valu l'estime et la confiance des familles.

Les cours en anglais et en français y sont toujours dirigés par des professeurs connus et depuis longtemps attachés à l'établissement.

Les instructions religieuses ne faites par un prêtre éclairé de la Cathédrale, qui prépare spécialement les élèves de l'Institut à la première communion.

Les arts (musique, peinture, danse) sont toujours sous l'habile direction des mêmes professeurs. 4 oct—6m

Southern Institute.

Dirigé par E. JEGOU A. S. A. M., *Encoignure Remparts et Dumaine.*

LE nombreux personnel de cette institution étant au complet, le directeur a l'honneur d'annoncer aux familles que la réouverture des classes aura lieu le 19 septembre courant.

Nota—Il paraîtrait, que le bruit court que je vais abandonner le local où je suis, pour aller demeurer à Lafayette; je prie les parents de croire que je n'ai jamais eu cette idée, une seconde, et que je pense continuer, à m'assurer le domicile que j'habite maintenant, par l'achat ou en obtenant du propriétaire un bail plus long que celui que j'ai, maintenant.

On demande un professeur de Français pour les classes primaires. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les meilleurs certificats comme professeur de classes élémentaires.

Avis essentiel.

Rue Conti, 105 et 107, *Près l'encoignure Bourbon*

CE magasin dont les produits sont tous importés des meilleures fabriques de bonbonneries parisiennes, est permettant de livrer les marchandises de meilleure qualité et à des prix très réduits. Tous les bonbons fondants figurés et autres, très fondants et bien conservés, sont vendus à 50 cts au lieu de 75 cts.

Pralines confites assorties	60 cts
Chocolat à la crème	50
Chocolat fondant, triple vanille	50
Chocolat de santé triple vanille pour les déjeuners	
A la double vanille	50
Chocolat de santé à préparer, c'est à dire sans sucre, pour les familles	50
Chocolat de santé, préparé	40
Figues et dattes farcies, différents parfums	50
Confitures de coings, groseilles, fraises et framboises	50
Cerises confites dans de la gelée de framboises, par boîte de 20 onces	50
Confitures de mirabelles entières	50

Toutes les dragées qui sont en débarquement de ce moment, provenant des meilleures maisons de Paris et de Lyon, et ceux qui sont très distingués peuvent vendues à des prix extrêmement réduits, c'est à dire à 50 et à 60 cents. P. MANEY, 11 mai — rue Conti, 105 et 107, près Bourbon

B. ANTOGNINI & E. RICHARD

FABRICANTS DE BILLARDS, Rue Conti, No 16, *Entre Chartres et Vieille-Levée, Nlle-Orléans*

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis, aux marchands commissionnaires et au public en général, qu'ils ont fourni sur commande ou pour prêt à remplir toutes les commandes avec le plus grand soin et dans le plus bref délai. Ils s'efforceront d'augmenter la réputation de l'établissement.

Ayant des relations avec des maisons d'Europe, ils offrent un assortiment complet d'articles français pour billards, tels que draps d'Elbœuf, billes, queues, rogne-queues, procédés, paniers et billes de poule. Ils ont constamment en magasin un choix de billards en palissandre et en acajou, avec des bandes en marbre, ardoise ou bois, ayant des bandes en gomme élastique patentée, de la dernière perfection. Ils ont également des lotos et cartons, des boules et des quilles pour le TEN PIN ALLEY, roulettes, bagatelles, et pigeon holes.

Cadences économiques portatives et montées sur commande, avec dessus en faïence et fer fondu.

Les prix sont très modérés. 14 juin

EN débarquement du navire Sybil, de Bordeaux—30¼ pipes cognac J Denis Henry Mounié & Co, 18¼ et 30¼ Bte. A Bonnin, Cognac, 30¼ et 60¼ do Galtes & Co, La Rochelle, 40 ⅛ do United Proprietors, La Rochelle. P E BRULATOUR, 11 ja — 56 Vieille Levée.

T. BELKNAP. Geo. S. Sears

BELKNAP & SEARS, *Courtiers de produits.* No 100, rue Gravier—NOUVELLE-ORLEANS. 1 Sept—1an

EN débarquement du navire Aristide, de Bordeaux : 5 balles bouchons No 5, 2 do do à demi bouteilles, 1 do do de 1400 mi longs, 7 do do bouchons No 7, 3 do do No 9, 5 do do à damejeannes, 150 caisses cerises à l'eau-de-vie, 36 do liqueurs assorties, 5 do élixir Raspail, 5 do Chartreuse, 20 barriques vin rouge. A vendre par V & E MAIGNAN, 29 juin — 36, rue St Louis

JEAN AUGÉ.

No 60, RUE DE CHARTRES, ENC. BIENVILLE.

MADAME AUGÉ, récemment de retour de France, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, et au public en général, qu'elle a choisi elle-même et avec le plus grand soin, dans les meilleures fabriques et magasins de Paris, les articles suivants qui seront vendus aux prix les plus modérés :

Parures complètes en jais; Coiffures nouvelles et de fantaisie, pour spectacles, bals et soirées; Gants véritables Jouvin pour dames; Peignes d'écaille, modèles nouveaux; Bretelles riches et demi-riches; Un assortiment complet de Brosserie française, anglaise et américaine; Caves à liqueurs en palissandre incrustées et garnies en cristal; Nécessaires garnis et non-garnis, pour dames et messieurs; Parfumeries supérieures, des maisons Lubin, Pinaud, Violet, Gellée frères, &c, &c., de Paris. Véritable eau de Cologne de Jean Marie Farina; Eau de Paris et d'Afrique, Elixir du Dr Pierre; Le Régénérateur de Gellée Frères, crème de lys pour la peau, crème de concombre Guinée, &c., &c.

Il recommande un nouvelle composition pour prévenir la chute des cheveux, les faire croître et embellir. Son blanc de perle et rouge végétal.

Toujours en mains, un choix considérable de perruques, bandeaux, toupets, natles, frisettes d'un genre nouveau fabriqués chez lui, ainsi qu'un grand assortiment d'ouvrages et bijouterie en cheveux, tels que bracelets, colliers, épingles, broches d'oreilles de fantaisie pour deuil. *Salons pour la coupe des cheveux.*

EN débarquement du navire Medicis, venant de Bordeaux : 30 barriques vin rouge bon ordinaire, 20 do do blanc Haut Sauterne, 20 barils do do do do, 400 caisses do do do do, 400 caisses do St Julien Médoc. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 28 juil — 20, rue Conti

ABSINTHE, huile et sardines—40 barils absinthe Holly, Fruit & Co; 10 barils absinthe André; 10 caisses do Lecoultre; 1000 paniers huile Bergaud 22, 24 onces; 1000 do do Plagniol, 22, 24 onces; 100 caisses de litre bouteilles absinthe à Pastis; 100 do do 100 et [illegible]. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 28 juil — 20, rue Conti

PAR le navire Uruguay, attendu incessamment de Marseille: 40 barriques vin de Bergasse, 200 paniers huile de Jaume Plagniol, 100 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co, 100 do [illegible]. A vendre par B TALAMON, 7 juil — 161, rue Royale

OLIVES—Amande, [illegible], à vendre par L MALUS & Co.

Second exposé annuel DE LA Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Marine, Navigation Canal et Passage de la Bourse.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues durant l'année expirée le 30 avril 1859	$160,[illegible] 27	
Montant des risques non expirés le 30 avril 1858	15,[illegible] 00	
		$175,[illegible] 27
Primes sur les risques d'incendie	$[illegible] 66	
Primes sur les risques de mer	[illegible] 21	
Primes sur les risques des rivières	15,[illegible] 00	
		$119,307 27
Primes à déduire sur les risques non expirés	$[illegible] 00	
Primes remboursées	[illegible] 00	
		21,[illegible] 00
Montant des primes gagnées dans l'année expirée le 30 avril 1859		98,[illegible] 67
Pertes payées dans la même période, savoir: Sur les risques d'incendie	$[illegible] 00	
Sur les risques de mer	[illegible] 58	
Sur les risques des rivières	1[illegible] 29	
	14,[illegible] 00	
Gains pour constituement aux parties dues	10,[illegible] 12	
Réassurances	4,[illegible] 57	
Dépenses, intérêt en moins	9,[illegible] 92	
		25,[illegible] 02
		70,[illegible] 10
Gain net		$66,[illegible] 57

L'actif de la Compagnie [illegible]:

Billets pour actions	$175,000 00
Billets garantis par hypothèque sur des propriétés foncières valant le double du montant prêté	79,[illegible] 00
Effets à recevoir, garantie	4,[illegible] 12
Actions de Banque, coût	2,[illegible] 50
Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes	16,[illegible] 50
Dû pour primes et en voie de perception	20,[illegible] 75
En caisse	30,[illegible] 00
	$[illegible] 57

ETAT DE LA LOUISIANE. *Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 4 mai 1859, pardevant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, Président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est juste et véritable et une copie exacte des livres de ladite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président; LOUIS BARNETT, secrétaire

Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 mai 1859. ARTHUR SAUCIER, Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans

La Direction a déclaré aujourd'hui un dividende en argent de SOIXANTE-TREIZE POUR CENT sur le capital payé de cette Compagnie, lequel dividende payable d'après les profits de l'année expirée le 30 avril 1859 et sera payé, conformément à l'article 12 de la charte de ladite Compagnie, comme suit : DIX POUR CENT sur demande, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, à partir du 15 mai courant ; le reste sera crédité comme versement sur les billets donnés pour actions et non payés.

H PEYCHAUD, président; S PLANSAN, vice président; LOUIS BARNETT, secrétaire

—DIRECTEURS—

S. Plansan,	Thos N. Blake,
A. Lafargue,	A Ziquez
P. Malcolme,	R. Beauvé,
C. H. Kernion,	Geo Benton,
	H. Peychaud.

5 mai

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Second état annuel des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié conformément à la loi et à sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1859, savoir—		
Primes sur risques d'incendie		$113,164 92
" " risques des rivières		10,914 00
" " risques des mers		61,[illegible] 30
Total		$[illegible],012 24
Primes non expirées le 30 avril 1858		54,107 00
Total des primes		$[illegible],119 24
Primes remboursées		4,[illegible] 15
Primes nettes		$[illegible] 00
Pertes sur des années, savoir: Pertes sur les incendies	$[illegible] 00	
" sur les rivières	37,[illegible] 07	
" sur les mers	27,[illegible] 57	
Total des pertes	$1[illegible] 29	
Réassurances	14,[illegible] 00	
Rabais [illegible] 15 pour cent		
Dépenses, escomptes en moins et intérêts	13,[illegible] 00	
		$145,[illegible] 00
Bénéfice brut		$156,[illegible] 00
Réservé pour risques non expirés et primes non payées		58,713 00
Bénéfice net		$[illegible] 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	100,[illegible] 00
Prêts garantis par hypothèque	54,[illegible] 00
Prêts garantis par actions	[illegible] 00
Effets à courte échéance	52,[illegible] 00
Primes en voie de collection	16,[illegible] 00
Scrip d'autres compagnies	[illegible] 00
En caisse	71,[illegible] 00
Total de l'actif	$[illegible],911 00

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 12 mai 1859, pardevant moi, le soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés A. Chiapella, Président, et Jules Dolbonde, secrétaire de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est juste et véritable et une copie exacte des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président; JULES DOLBONDE, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 mai 1859. ARTHUR SAUCIER, Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs, tenue aujourd'hui, il a été résolu de déclarer, en faveur des assurés, un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT, payables [illegible] des profits de l'année, en sera actionnaires, et trente cinq pour cent aux actionnaires [illegible].

A. CHIAPELLA, président. JULES DOLBONDE, secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Star,

Second état des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 31 mai 1859.

Montant des primes reçues		$151,160 44
Montant des primes non expirées le 31 mai 1858		20,[illegible] 00
		$171,[illegible] 44
Primes sur risques d'incendie	$[illegible] 32	
Primes sur risques de mer	[illegible] 39	
Primes sur risques de rivières	36,[illegible] 00	
		171,[illegible] 44
Primes à déduire sur les risques non expirés et transférés à l'année suivante	$[illegible] 10	
Primes déduites	3,[illegible] 02	
		[illegible] 32
Montant des primes expirées		$146,[illegible] 00
PAYE: Pertes sur risques d'incendie	$[illegible] 00	
Pertes sur risques de mers	17,[illegible] 75	
Pertes sur risques de rivières	4,[illegible] 00	
Réserve pour les pertes non payées	20,[illegible] 00	
Montant total des pertes		67,[illegible] 18
Payé 10 0/0 retour de primes sur	$171,[illegible] 44	
Moins primes non [illegible]	$ 2,107 62	
	$169,776 82	
		$16,977 68
Moins 15 0/0 sur 28,176 comme ci-dessus	3,476 00	
		13,[illegible] 18
Réassurances	2,[illegible] 00	
Dépenses	[illegible] 87	
		109,[illegible] 84
Montant des bénéfices		43,[illegible] 00
A déduire, d'après le résolution du 4 juin 1859, savoir: 10 0/0 sur le montant des profits	4,[illegible] 00	
10 0/0 sur le montant du capital ($[illegible])	24,[illegible] 00	
		28,[illegible] 00
Gain net		$14,[illegible] 00
Part des assurés 1/3	7,[illegible] 25	
Part des actionnaires 1/3	7,[illegible] 24	
Montant des primes ci-dessus		151,160 44
Moins primes non soldées		2,107 62
Montant participant aux profits		149,[illegible] 82

L'actif de la Compagnie se compose comme suit:

Effets à recevoir, montant de billets pour primes	$[illegible],073 14
Montant de placements	[illegible]
En caisse	[illegible]
Primes en voie de collection	7,[illegible] 74
Moins 10 0/0 retour de primes	750 67
	6,[illegible] 07
	$[illegible]

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1859.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 6 juin 1859, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Placide Forstall, président, et Emile Dubuys, secrétaire de la Compagnie d'Assurance du Star, de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est juste et véritable, et une copie exacte des livres de ladite Compagnie.

PLACIDE FORSTALL, président. EMILE DEBUYS, secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 juin 1859. ARTHUR SAUCIER, Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

DIRECTEURS:

P Forstall,	A F Miltel,
W C C Claiborne,	A J Watt,
P A Giraud,	O Duplantier,
J R Boylin,	J B Plauché, jr,
G W Logan.	

PLACIDE FORSTALL, président. EMILE DEBUYS, secrétaire. 5 juin—1an

CHARGE DE LA HAVANE—327,000 en débarquement du brick A A Shapman, des marques et qualités suivantes : 20,000 Regalias Château Severantes; 50,000 do do Rancone; 10,000 Cazadores Severantes; 10,000 Londres do; 10,000 Cabañas do; [illegible]. A vendre par ANTONIO COSTA & Co, 16 rue de la Douane

CAFÉ de la Jamaïque—[illegible] en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA & Co.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans. CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux stipulations de la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes non expirées le 31 mai 1858		$[illegible]
Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1859		
Sur les risques d'incendie	$[illegible] 03	
" " des rivières	127,[illegible] 71	
" " des mers	374,703 66	
		$[illegible]
A déduire, montant des primes non expirées 31 mai 1859	$[illegible] 00	
Primes remboursées	14,[illegible]	
		$[illegible]
Primes échues le 31 de mai 1859		$[illegible]
Pertes payées dans la même période: Sur les risques d'incendie	$[illegible] 38	
" " des rivières	71,[illegible] 18	
" " des mers	114,[illegible] 67	
	$[illegible] 66	
Dix pour cent remboursés	11,[illegible] 17	
Intérêts payés sur le scrip émis en 1857 et 1858	24,[illegible]	
Réassurances et dépenses moins intérêts	[illegible]	
		$[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]
Primes échues le 31 mai 1859		$[illegible]
10 pour cent à rembourser		[illegible]
Primes participant aux profits		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 110,[illegible]
Effets à recevoir	349,[illegible] 79
Prêts et billets garantis par hypothèques et actions	[illegible]
Actions de Banques	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible] 51
Primes en voie de perception	[illegible]
	$ 1,[illegible]

A déduire, balance du scrip de 1857, payable le 20 juillet prochain	$ 175,700 00	
Intérêts payables sur le scrip de 1857 et 1858	24,[illegible]	
		[illegible]
Actif net		$[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui, 6 juin 1859, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés JOHN PEMBERTON, président, et CHARLES LEHARNES, secrétaire de la "Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans," lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est véritable et une copie exacte des livres de ladite Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président. CHARLES LEHARNES, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, 6 juin 1859. ARTHUR SAUCIER, Troisième Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Aujourd'hui, à une assemblée spéciale des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de scrip de 35 pour cent sur le bénéfice net provenant des primes dans l'année expirée le 31 mai 1859. Il sera émis, pour ledit dividende, des certificats à partir du 1er août prochain. Il a résolu de plus de payer, à partir du deuxième LUNDI de juillet, le reste du scrip de 1857, avec 6 pour cent d'intérêt et de payer 6 pour cent d'intérêt sur le scrip de 1858.

—Directeurs—

S. O Nelson,	P. Poesa,
J. N. Nevins,	John Pemberton,
Geo Conolly,	F. R. Voorhies,
F Bemiro,	D. Hermé,
C. H. Slocomb,	G. Miltenberger,
	B O. Vignaud.

8juin—1m

R. R. R.

PLUS DE DOULEURS, PLUS DE MALADIES, PLUS DE RHUMATISMES.

On debarrasse des douleurs, lumbago, maux de tête, plus de maux de dents en d'autres infirmités.

L'efficacité rapide et complète du *READY RELIEF DE RADWAY*

Qui fait disparaître instantanément les plus affreuses douleurs, les brûlures, les coupures, les blessures, les foulures, etc., devrait être toujours, pour les familles, de l'avoir toujours sous elles.

Cette préparation vous met constamment à l'abri des maladies subites. Des millions de personnes attestent, dans la nuit, de spasmes, de vomissements, de fièvre jaune, de choléra, et d'autres maladies, [illegible].

LE READY RELIEF DE RADWAY GUERIT

[illegible]

ET DANS TOUS LES CAS DE [illegible]

Le docteur d'invention à la portée de public, [illegible] Radway. Prix 25 et 50 cts et $1 la bouteille.

Une nouvelle découverte à la science.

REGULATING PILLS DE RADWAY, [Pilules de Radway.]

Les maux qui [illegible].

LES REGULATING PILLS de RADWAY GUERISSENT DE [illegible]

LE GRAND REMEDE

Le RENOVATING RESOLVENT DE RADWAY —Extirpe—

[illegible]

UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

A vendre chez tous les pharmaciens.

TURCOTTE & BLANCARD

Successeurs de A. Pepin & Co.

Magasin Rouge, entre les deux marchés ET *Magasin Jackson, encoignure Ste Anne & Chartres,*

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France [illegible].

[illegible]

CARRERE,

QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHES *No. 116, rue Vieille-Levée, entre St.-Philippe et Dumaine.*

OUTILS de charpentiers, menuisiers, charrons, ébénistes, provenant des premières fabriques américaines et anglaises: Clous coupés de 3 à 60 d. Pentures, serrures, verrous, targettes, verroux, Coutellerie de table anglaise et américaine. Couteaux de poche et canifs Rogers et autres. Rasoirs Wade et Butcher, de Ed Elliott. Ciseaux de barbiers, tailleurs, de brodeuses. Faux, faucilles, scoubes, serpettes. Haches à bûcher, cognée, coutres. Pioches, pelles, bêches, râteaux. Étaux, soufflets, balances, romaines, poids [illegible]. [illegible] Outils de forge. Plomb en feuilles et barres. [illegible] Cordages, [illegible]. Chaudières et fourneaux [illegible].

Quincaillerie des deux marchés. C CARRERE.

Au public de la Nouvelle-Orléans.

AVIS IMPORTANT.

M. D. LOPEZ a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de commencer la fabrication des bonbons français, qu'il a apportés de France, ses cigares importés de France, avec une grande variété de [illegible], il vend toujours les meilleurs [illegible].

MADERE, porto et sherry—6 pipes madère très vieux. 10 barils Porto supérieur; 10 do Sherry do. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co

CIGARES—1,000,000 cigares de la Havane; un fort stock bien assorti continuellement en magasin et comprenant des cigares de toutes les grandeurs: Regalias, Regalia Britannica, Londres, Cazadores, [illegible]. [illegible] ROBERT & BROTHER, 30 juil — No 63, rue Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné: 200 barriques vin rouge château St Julien; 50 do do vin rouge [illegible]; 100 do de Bordeaux [illegible]; [illegible]. E LAMBERT, 62 rue des Magasins

VERMOUTH—[illegible] en débarquement du brick A.A. Chapman, venant d'[illegible]. [illegible] 30 juil

ALIMENTS, par les consignés, [illegible]. 14juil—3 — G. CAVAROC & Co, 144, rue Royale

PASTILLES PECTORALES

PRÉPARÉES PAR **H. ALLIEN, pharmacien,** 60 rue Royale.

CES pastilles d'un goût agréable, possèdent des propriétés calmantes et expectorantes et conviennent comme remède sûr et efficace dans les cas de Rhumes, Toux, Catarrhes, Enrouements, Irritations nerveuses de la poitrine, Coqueluche et toutes affections des organes respiratoires.

Il n'entre dans la composition de ces pastilles aucune substance qui puisse être nuisible. Prix de la boîte—25 cents. 25 oct

Infirmerie de la rue du Cirque,

NOUVELLE-ORLEANS, Entre les rues Perdido et Poydras.

Le Docteur, No 108, rue du Canal, entre Philippa et Remparts.

Dr STANFORD CHAILLÉ, No 108, rue du Camp. Un dépôt pour dix heures est situé les malades à leur entrée à l'infirmerie.

Chambres pour les malades des deux sexes	[illegible]
Salles	[illegible]
Chambres pour les esclaves	[illegible]
Salles pour les esclaves	[illegible]

Les opérations se paient à part.

Le Dr Chaillé peut être consulté à l'infirmerie, de midi à une heure (excepté les dimanches).

Consultations au Dr CHAILLÉ, de 9 à 12 heures du matin.

Prix de la consultation : de $1 à $5, comptant. Les pauvres ne paieront pas.

Les enfants sont vaccinés tous les samedis, à 3 heures de l'après-midi—50 cts chacun. On se charge du vaccin.

Les prescriptions des médecins seront préparées de suite à la pharmacie de l'Hôpital.

Marchandises sèches en Douane, pour le marché du Mexique.

A vendre par les consignés — Flanelles, Schalls, Cotons, Soieries, Mouchoirs, Chemises, [illegible]. O B GRAHAM & CO, 16juin—2m — 56, Gravier

Toiles pour le commerce de la ville.

REÇU par derniers arrivages de Liverpool, un choix général d'étoffes toile et coton, comprenant: toiles d'Irlande, ginghams, mouchoirs [illegible]. O B GRAHAM & CO, 16juin — 56, Gravier

MAILLOT & SON,

153, rue des Magasins, Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, etc. et fabricants de liqueurs de genre [illegible].

EN débarquement du navire le Sybil, arrivé de Bordeaux : 40 barriques vin rouge bon ordinaire; 4 demi barriques Sauterne 1re cru 1851, vin à choix; 6 barriques vin de la fin chaix, St Julien Médoc; 24 caisses vin de Chably; 10 caisses absinthe à l'eau-de-vie; 5 do fruits assortis au jus; 300 do vin St-Julien Médoc; 50 paniers champagne Hilary supérieur; 3 barils Cognac, vieux Champagne 1848, [illegible]; 25 barils 25 paniers chacun de 2 [illegible]; 100 Bottes champagne [illegible]. A vendre par DUPRIEZ & DUFFEL, 29juin—3 — 85 de la Vieille Levée

Eau Dentifrice Hygiénique.

LE soussigné vient de recevoir un petit envoi de cette eau "Dentifrice hygiénique" remarquable pour l'entretien des dents et de la bouche. A vendre en détail et en gros par ROUSSET & GENIN, 9juil — 76, rue du Canal près Chartres

Grande Occasion

Pour les restaurants, les aubergistes, les familles et les personnes qui emploient l'argenterie pour le service de la table.

M. C. DUHAMEL, opticien, 86, rue de Chartres, ayant le dépôt général de couverts et d'orfèvrerie en métal argenté dont il est chargé, offre à vendre un grand assortiment de couverts de toutes descriptions, à des prix très réduits. L'argenterie de métal [illegible] garantie pour durer longtemps [illegible].

Couverts de table de 5 titres différents, à filets, unis, de trois dimensions différentes. Couverts à dessert, à filets et croisés, unis, de trois dimensions différentes. Cuillers à café, à filets et croisés, unis de trois dimensions. Cuillers à ragoût, à potage, &c. Couteaux de table. Fourchettes [illegible]. Services à salade. Services à découper. Plateaux à gigot. Ronds de serviettes. Sucriers, [illegible], etc.

Avis aux Gastronomes.

[illegible]

Nouvellement reçu et à vendre

[illegible]

Fleurs artificielles [illegible]

CIGARES de la Havane—140,000 Regalia et Media Regalia, en débarquement du brick A A Chapman, et à vendre par S PLANSAN, 15juil — 30, Vieille Levée

CHAMPAGNE—35 paniers Champagne la Perle en [illegible] et demi-bouteilles, en débarquement du navire Saluda, de New-York. NUMA LAGUENS & CO, 9juin — 147, rue Royale

Avis aux Amateurs.

VINS DE CHOIX DE HONGRIE.

EN DEBARQUEMENT du navire Saluda: 5 caisses vin rouge "Ménesaer"; 5 do do "Egri"; 5 do do "Vesselai"; 5 do vin blanc "Ruster"; 5 do do "Somlai"; 5 do do "Tokay"; 5 do do "Szamorodny". A vendre par FAURES & NORMAN, 30jn — 36 et 38, rue Royale

MACARONI ET VERMICELLI—200 caisses macaroni et vermicelli d'Italie — 200 [illegible] — 200 caisses pâtes assorties, en débarquement et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 13 — 20 rue Conti

SOUFRE en poudre pour l'usage des habitations—En piles en baies embouteillées dans des sacs commodes pour le transport, à vendre par F. GURACHE FRERE & Co, 9 juillet — enc. Royale et St Philippe

VINS de Catalogne—En pipes, barriques etc, reçus directement et à vendre par F. GURACHE FRERE & Co, 9 juillet — enc. Royale et St Philippe

SEL de Cadix—Deux cargaisons en magasin et à vendre par F GURACHE frère & Co, Rue Royale et St-Philippe. Aussi une cargaison de ses articles pour le vente en détail. 6 jt

CAFÉ de la Havane—[illegible] en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA & Co, 18ja — 16 rue de la Douane

TABAC de la Havane—45 balles tabac de la Havane, en débarq. du brick A.A. Chapman, à vendre par ANTONIO COSTA & Co, 18ja — 16 rue de la Douane

ALCOOL—50 barils 92 pour cent, à vendre par VOORHIES, GRIMES & Co, 12ja — No 38 rue Tchoupitoulas

BISCUITS Crackers—Reçu par le navire Ragusa 100 caisses biscuits Crackers de Bishop et Pal [illegible], à vendre par DUNTER & Co, 13 jn — encoignure Royale et Conti

ABSINTHE ET LIMON—Un peu de lait reçu et avec la signature, à vendre un marché pour clore F. GURACHE frère & Co, Rue Royale et St Philippe

DRAWBACK—50 barriques vin de Bergasse très dorées, 800 caisses de 12 bout. vin rouge Léon Braud. Le pipes geniève [illegible] Hollande, Double Eagle et Anchor. 100 futailles eau de vie diverses marques, 100 caisses huile Piaggio, 22 onces, 300 paniers champagne Lafayette, grandes et demi bouteilles. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 30 juil — 20, rue Conti

PRUNES sèches, amandes, etc — 40 caisses de 24 paniers prunes de J Bosso; 20 do do 12 do do; 20 barils amandes sans coques; 20 barils "[illegible]"; 100 caisses fruits au jus, Bosso. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 30 juil — 20, rue Conti

CHAUSSURES!

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCAND & GUITTET.

Encoignure Dumaine & Royale.

Ont en magasin le plus grand choix qui ait été offert en ville de Chaussures [illegible], faites en [illegible]. Leurs articles, faits de la meilleure qualité, ne laissent rien à désirer pour la durée, l'élégance et la solidité. Pour Dames—Bottines, brodequins, souliers de toutes sortes, avec ou sans talons. Souliers fourrés pour l'hiver, [illegible]. Pour Demoiselles et enfants—Une variété d'articles qu'on ne peut trouver que difficilement ailleurs, et à des prix vraiment très modérés. Pour Messieurs, Garçons et Enfants— Assortiment difficile à égaler sous tous les rapports. Les commandes sur mesure sont exécutées avec les plus grand soin et promptitude. 30a

Cognac Pellevoisin.

SEUL VERITABLE

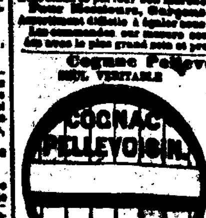

Le Cognac PELLEVOISIN [illegible]. [illegible].

Aussi agent de G. V. Bernard & Co, Rivert Jne, Henri Sonnet, J. Pesso & Co, de. S. DARLY [illegible] — Vieille Levée

VENTES JUDICIAIRES.

Alfred A. Lewis vs A. Guesnon et J. A. Noble.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 1[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias contre G. Guesnon, et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 1 août 1859, à 10 1/2 heures A. M., en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson, No 10, dans le premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot de meubles, effets, &c., suivant inventaire déposé en mon bureau pour examen.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 5sept—5,9,22,13

James Saul vs Alfred Marcou.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 de juillet 1859 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 3 août 1859, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds et l'installation d'une pharmacie, rue de Rampart entre Bienville et Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour examen.

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 22 juillet—25, 29, à 1,3

John Lacy vs sieur et dame Edmond Hentelle.

COUR du Neuvième District Judiciaire—Paroisse de Pointe-Coupée—No 2304—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour du Neuvième District Judiciaire, paroisse de Pointe-Coupée, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi, 11 d'août 1859, à 4½ heures P. M., en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson, Nos 20 et 22, dans le 1me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un tonneau de bière forte, une caisse de savon, quatre caisses de marchandises, deux barils de farine, un sac de blé, quatre barillets de clous, un rouleau de cordes, 1,000 pieds de bois, plus ou moins, un magasin de savon et un fourneau incomplet.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 22juil—[illegible] Lierré

Simon J. Weilman vs ses créanciers.

SIXIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans—No 6582—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 de juillet 1859, et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour du District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 3 d'août 1859, à 10½ heures A. M., sur les lieux et après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de

1o—Tous les meubles et effets contenus dans la maison située rue Bagatelle No 156, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire.

2o—Plusieurs comptes, réclamations, etc., dont détail sera donné à la vente.

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 22 juillet—26 29 30, à 2

Edward Lavigne vs John Brown—No 19,329.

QUATRIEME Justice de Paix, paroisse d'Orléans —En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de ladite Cour, j'exposerai en vente publique, le lundi 1 août 1859, à midi, au magasin de dépôt du constable, situé rue St Pierre No 7, maison Fontaine, un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.—Conditions comptant. 27 juillet—3 à 1 — JULES BORAPURU, constable

M. Chevreiro vs J. L. Mareinoq—No 21,270.

QUATRIEME Justice de Paix, paroisse d'Orléans. —En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de ladite Cour, j'exposerai en vente publique, le lundi 1 août 1859, à midi, au magasin de dépôt du constable, situé rue St-Pierre No 7, maison Fontaine, un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.—Conditions comptant. 27 juillet—3,8 et — JULES BORAPURU, constable

No 19,517—Mme C Wagner, dame marchande, vs. Mlle Mary Dale.

COUR de Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, que m'a adressé l'Hon. A. Bahr, juge de ladite Cour, je vendrai à l'encan, mardi, 9 août 1859, à la porte de la maison de Cour, No 25, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal, à midi—Un lot de livres saisis pour satisfaire à ce writ. Conditions—Comptant. JULES DELABRE, 30juillet—3,6sem — Constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Delphine Ranco—No 15,496

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes qui cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la défunte ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à icelui. Par ordre de la cour. J. L. KELLY, 5 août—5,6,11 — Député greffier

Succession de Jean Marie Perret—No 15,763

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Joseph Perret a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu Jean Marie Perret—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite requête. Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, 5 août—5,6,11 — Député Greffier

EN magasin et à vendre par le soussigné : 100 paniers champagne Heidsieck, grandes et demi bouteilles; 50 paniers champagne Cautier, gr. et 1/2 bout. do do Prince Imperial. PAUL LACROIX, 29 avril — 22 rue Toulouse

EN débarquement du navire Uruguay, arrivé de Marseille,— 10 caisses vermouth Noilly, Prat & Co; 16 paniers de 12 b. 22 onces, huile Plagniol; 20 do 24 22 do. E LAMBERT, 20 juin — 62 rue des Magasins

EN débarquement du navire Aristide, de Bordeaux— 50 barriques vin rouge St Emilion; 20 do de Pauillac; 15 barils vin blanc, G do Santos; 20 do vin Montferrand, 1/2 St Estef; 30 do do de Royan & Aiona. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 29 juin—3 — 17 et 19, rue St Louis

VINS rouges et blancs, en caisses— 25 barriques St Julien; 15 caisses Jean Louis 1811. En débarquement du navire Hannah Crocker, de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS, 19juin — 31 Vieille Levée

ATTENDU par le navire de Bordeaux,— 20 barriques et 460 caisses vin de choix, des crus: [illegible] Léoville, [illegible], Pontet et Canet. En bouteilles et demi bouteilles. A vendre par P E BRULATOUR, 56 Vieille Levée. 10 mai

Fleurs artificielles

VENTE AU PRIX COUTANT. En gros et en détail, Pour cause de liquidation, **Chez O. LELIEVRE & Cie** 154, rue Royale.

NOUVEAU déballage de fleurs artificielles pour bals et soirées, à vendre par boîte et par branche.

Reçu par le steamship Empire City : Un magnifique assortiment de coiffures et couronnes pour mariées, que nous vendrons au-dessous du prix coutant. 14fév

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, peut être consulté à toutes heures dans les jours, à son cabinet, rue Royale, No 48, pour toutes les opérations dentaires en général: les dents artificielles en plombages ou à dentiers, etc. Une longue expérience [illegible]. Bureau de consultation de [illegible] jusqu'à quatre heures du soir. 8nv

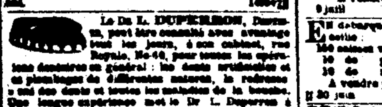

SANGSUES! SANGSUES! *Nouvellement arrivées.*

30,000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOURAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAPTISTE LOURAT. 18juin—1an

SANGSUES 12 CENTS PIECE AU DETAIL.

20,000 sangsues Hongroises de première qualité et d'une conservation facile, à vendre en gros et en détail au plus bas prix du marché.

Les commandes de la campagne seront toujours exécutées avec soin et promptitude par les soussignés. O. ROBIN & Frère, 30juin — Encoignure Ste-Anne et Villère.

SANGSUES—SANGSUES

Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St Pierre, constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail, aux prix les plus réduits. Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

SAVON—En magasin 500 caisses savon marque E A & E Winchester, de Boston. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13juil — 13 et 15 rue St-Louis

COGNACS des premières marques, en débarquement du Aristide, de Bordeaux : 30 1/2 Pinet Castillon & Co; 30 Otard Dupuy & Co; 30 et 1/4 Jean J Denis, Henry Mounié & Co; 30 Martell; 30 Hennessy; 30 Jules Robin; 30 St Georges; 30 et 10 1/4 United Proprietors, La Rochelle; 30 et Richard Gallot & Co do. A vendre par P E BRULATOUR, 30 juin — 56 Vieille Levée

DAMEJEANNES—600 damejeannes de 5 gallons; 100 do 3 do. En débarquement du navire Lemuel Dyer, à vendre par B TALAMON, 30 juin — 161, rue Royale

PLOMB de chasse et en lingots de 15 lbs. 81, 40, 100 et 200 do., à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par P GURACHE frère & Co, 6 jt — Rue Royale et St-Philippe

CHAMPAGNE Bug Clicquot—200 paniers Champagne Bug Clicquot, en magasin et à vendre par G CAVAROC & Co, 13juil—3 — 144 rue Royale

Chaudières anglaises à sucre

Par Sotte. 40x10, 42x10, 44x10, 48x10, 72x16, 78x16, 80x18, à 15 la livre. *Par fonte.* [illegible]. 14 à 16 pouces à $1 la pouce et au-dessus à $1 25 la pouce, à vendre par JEAN Y. DE EGAÑA, Mars—2m — No 67, rue Bienville

BAY WATER.

REÇU directement de l'Ile St-Thomas. A vendre en gros et en détail, chez les soussignés. Prix du gallon au détail, une piastre. 7 juil — E COPPENS & Co, 86, Chartres

VIN ROUGE—25 barriques vin rouge Médoc vieux; 8 barriques vin rouge St Julien Médoc; 10 do do St Emilion; 10 do do vins rouges supérieurs; 50 barriques et demi barriques vin de Catalogne, en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 15 juil — 27, 29 et 31 rue Bienville

VINS BLANCS—10 barils vin blanc Haut Sauterne; 10 barils vin blanc Haut Sauterne; 20 do do supérieur de Catalogne en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 15 juil — 27, 29 et 31 rue Bienville

FRUITS à l'eau-de-vie—50 caisses prunes et abricots; 100 caisses cerises do en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 15 juil — 27, 29 et 31 rue Bienville

VIEUX WHISKEY—10 barils vieux whisky Bourbon extra; 5 barils vieux whisky Bourbon, en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 15 juil — 27, 29 et 31 rue Bienville

WHISKEY—100 barils, [illegible], à vendre par VOORHIES, GRIMES & Co, [illegible], 38, Tchoupitoulas.

VENTES A L'ENCAN.

Grande Propriété, rue Bagatelle. PAR C. E. FORSTALL, Encanteur.

LUNDI, vendredi 5 août 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis :

Une portion de terre formant les lots Nos 7, 8, 9, 10, et une partie du lot No 6 de l'îlet renfermé par les rues Bagatelle, St Antoine, Schéolle et Josephine, mesurant 116 pieds 3 pouces de face à la rue Bagatelle, sur 119 pieds 5 pouces de profondeur. Ensemble une maison en bois ayant quatre chambres, un cabinet et une galerie, une cuisine ayant deux chambres, une galerie et chambre à bain, un puits, deux caves, un puits en briques, latrines, etc, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—un tiers comptant et la balance à un crédit d'un an, en un billet portant 8 pour cent d'intérêt, de date, endossé à satisfaction et hypothèque. Acte de vente chez M. Ludeling, notaire public. 1er août

Belle vacherie! Belle vacherie!

PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

LE sera vendu mardi, 9 août 1859, à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, paroisse de Jefferson, à un mille après avoir passé le Canal neuf, sur l'habitation de M. Lamotte—

L'ancienne vacherie de feu M. Martin, maintenant celle de Dominique Camaa: 54 belles vaches laitières; 2 chevaux; 2 charrettes à lait; 2 do à provisions; 1 Lot barraquement; Tous les ustensiles de l'établissement. La clientèle de la vacherie, 1 canne, 2 bois bétaillère de cuisine, etc., etc. Conditions comptant. 1a

Dernière année.

MADAME ALLUARD, Somnambule, rue [illegible], 251. *Entre les rues Ursulines et Hôpital.*

M. et Mme ALLUARD, bien connus à la Nouvelle Orléans, et qui ont opéré une véritable révolution dans le traitement des maladies nerveuses, ont l'honneur de remercier le public de la bienveillante patronage qui leur a été accordé jusqu'ici. Ils ne expérimentent la continuation jusqu'à la fin de mai 1860, époque à laquelle ils quitteront le pays pour la France.

Mme Alluard a guéri un très grand nombre de maladies suivantes : Fièvres tremblantes, migraines, aigreurs d'estomac, crampes d'estomac, rhumatismes, digestions difficiles, palpitations du cœur, faiblesses, maladies du foie, de la rate, jaunisse, toux, dartres, constipations, hémorrhoïdes, vertiges, épanchement au cœur, névralgies, dérangements de la [illegible], fièvres blanches, maladies de poitrine, cancers, ulcères, maladies des voies urinaires, maladies de peau, dartres, plaies et maladies des yeux, fissures, ver solitaire, etc.

Les personnes qui consulteront pour elles-mêmes [illegible] donner tous les renseignements au pays.

Mme Alluard se rend au domicile des malades et peut être consultée tous les jours. 15 juil—4m

LISEZ CECI.

MADAME VIRGINICA, la grande prophétesse et médium, a pûre toujours de merveilleuses guérisons de toutes les maladies. Elle a découvert de précieux remèdes que les personnes non ordinaires devraient avoir, car un soin incertain pour ceux qui les emploient sont à l'abri des fièvres—On peut consulter Mme Virginica tous les jours, sur le passé, le présent et l'avenir, tels que procès, voyages sur terre et sur mer, amis absents ou parents perdus, effets volés, numéros de loterie, etc. Ses appartements sont au No 154 rue Burgundy, entre Girod et Julia. Elle donne des consultations tous les jours, de 6 heures du matin à 9 heures du soir. Pour les dames, une piastre; pour les messieurs, deux piastres. Elle répondra aux demandes aux lettres affranchies qui lui seront adressées. 7 juillet—1m

Somnambulisme—Magnétique.

Rue Toulouse No 117, entre Dauphine et Bourgogne.

Mme MAHALIN, dont la réputation de lucidité est depuis longtemps établie par un grand nombre de cures de maladies réputées chroniques ou incurables, quelque graves qu'elles fussent, est de retour à la Nouvelle Orléans.

Consultations tous les jours à son domicile, sur: Voyages, renseignements, recherches, opérations commerciales, et généralement tout ce qui peut intéresser.

Madame Mahalin se transporte chez les personnes qui le désirent. 14 juin—3m

1858 EXPRES 1859

Au Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

(Bureau, dans l'édifice du chemin de fer rue du Camp, en face de la Place Lafayette.)

CET exprès transporte dans n'importe quelle partie de la ville, le bagage, les paquets, les articles, les billets de banque, les bijoux, etc., et ce par le chemin de fer au concourt, lesquels lui seront envoyés. On les fera parvenir, avec soin et promptitude, à sa valeur adressées par le Grand Chemin de fer du Nord. Le "Southern Rail Road" et le "Mississippi Central Rail Road" les recevra à ses cités est au bureau de l'Exprès soit à la station du chemin de fer.

En approchant de la Nouvelle-Orléans, le surintendant du bagage passera dans le train, recevra les checks et l'adresse de toutes les personnes qui désirent que leur bagage soit envoyé à leur hôtel ou à leur résidence.

La Compagnie sera responsable de tous les articles confiés au surintendant du bagage.

—PRIX DE L'EXPRES—

En plus du fret du chemin de fer.

TARIF—Chaque malle, ou sac de nuit jusqu'à cent livres : du dépôt à l'Express Office, 20 cts; dans le Premier District, 25 cts; Deuxième District, 50 cts; Troisième District, 40 cts; Quatrième District, 40 cts.

Paquets, autres que bagage, jusqu'à cent livres: du dépôt au bureau de l'Exprès, 25 cts; 1er District, 25 cts; 2e District, 35 cts; 3e District, 35 cts; 4e District, 35 cts.

Pour chaque 5 livres additionnelles, soit bagage, soit paquets, 10 cts pour toutes les parties de la ville.

Espèces, billets de banque, bijouterie, et autres valeurs, jusqu'à 100 livres : du dépôt à l'Exprès Office, 25 cts; 1er District, 25 cts; 2e District, 50; 3e District, $1 50; 4e District, $1.

Pour chaque 50 livres additionnelles aux susdits articles, 25 cts pour toutes les parties de la ville. T. S. WILLIAMS, 21 déc—2ps — Surintendant de Transport.

F. LEFEVRE.

Successeur de **J. VINCENT,**

A l'honneur d'informer le public qu'ayant vendu son magasin situé au coin des rues Royale et St-Pierre, son cours de [illegible] nouvelles pratiques qu'il a magasin situé

A l'encoignure des rues Canal et Carondelet,

Où il transporte, comme par le passé, le bois de Vincent, et avantageusement connus.

M. LEFEVRE sollicite respectueusement la continuation de bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et espère le mériter par les soins qu'il apportera toujours à exécuter promptement avec goût et élégance les commandes qui lui seront confiées.

Toutes commandes pour Bals, Soirées, Noces, Baptêmes, etc. qui lui seront données, seront exécutées avec le plus grand soin, et aux prix les plus modérés.

M. LEFEVRE annonce au public et aux dames principalement, que MARDI 2 NOVEMBRE, il commencera le LUNCH.

F. LEFEVRE, Successeur de J. VINCENT, 1 nov—ab — Encoignure Canal et Carondelet

SARDINES à l'huile—250 caisses sardines en demi et quarts de boites, de Rodel et Philippe Canaud, en débarquement de la barque Aristide, arrivée de Bordeaux, et à vendre par S PLANSAN, 30 juin — 30, Vieille Levée

POIS concassés—Orge—65 demi barils pois concassés; 30 demi barils orge perlée; 25 barils do do. A vendre par JOS H & I N MARKS, 9 juil — 43, 45 et 47, Nlle Levée

EN débarquement du navire Uruguay, de Marseille: Huile, savon vermouth Barnara Chapron; 15 do do punch au rhum; 10 do do ratafia de coing. A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 21 20 jun — 17 et 19 rue St Louis

HUILE—500 paniers huile Bergasse, 22, 24 et 11 onces—1600 de Plagniol, 22, 24 et 11 onces—160 do A Greca, 22 onces, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 13j — 20 rue Conti

ATTENDU incessamment par le navire Aristide, venant de Bordeaux— 12 barriques vin rouge 1re Côtes de Bassens; 12 do do 1re Côtes de Queyries; 12 do do St Emilion; 12 do do Médoc Bourgeois, supérieur; 100 caisses vin blanc de Fréjeac; 3 do assortis de Lyon de la fabrique de M. Dodet, à vendre par FAURES & NORMAN, 26 je — 36 et 38 rue Royale

SUCRE BLANC—En débarquement de la barque Saragossa, de Philadelphie: 10 demi caisses sucre en pains; 25 barils sucre concassé; 10 do en poudre, marque J S Lovering & Co, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 juil — 13 et 15 rue St-Louis

HUILES D'OLIVES—300 paniers Plagniol, bouteilles et demi-bouteilles. 300 paniers De Fonzel, do do 22 onces; 150 caisses De Fonzel do do 22 onces; 150 paniers Roubia Frères, do 24 onces; 250 paniers Bergasse do 1/2 bouteilles. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27 juin — 13 et 15, rue St-Louis.

COGNAC—10½ pipes cognac "Bme Richard," en débarquement du brick Josse Albert, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 16 juin — Nos 31 et 33, rue Gravier

WHISKY—50 barils de rectifié, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 20 juin — 17 et 18 Vieille Levée

Gauthreaux & Gloffers, SUCCESSEURS DE DANFLOUS, 121, rue Royale, 123,

VIENNENT de recevoir par le Mary Anna : Un assortiment de selles fines et ordinaires pour dames et messieurs, de de cuir [illegible], pour voitures, [illegible]. Articles pour l'escrime, tels que : plastrons, masques et sandales d'armes, fleurets de Saxe, Articles de chasse—Guêtres, colliers pour chiens, casquettes. 22 juin

ASPERGES—Reçu par le steamer Empire City 200 caisses asperges fraiches, à vendre par DUNTER & Co, 15 juin — encoignure Royale et Conti

PRUNES sèches—20 caisses de 12 paniers, en débarquement du navire Ed. Everett. A vendre par B. TALAMON, 16 juin — 161, rue Royale

VINAIGRE de vin blanc—En magasin 30 barils veuve Chevret, 1re qualité, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 23 juil — 13 et 15 rue St-Louis

BOUTEILLES VIDES—50 paniers de 100 chaque, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St-Louis

ATTENDU par le navire South Carolina, de New-York—100 caisses Valley Whisky de Daly, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 juil — 13 et 15 rue St-Louis

TUSCALOOSA WHISKY—75 demi barils de 20 à 22 gallons de cette excellente marque, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 juil — 13 et 15 rue St-Louis

VIN de Bergasse, reçu par le dernier arrivage de Marseilles et en magasin—30 barriques de cette marque, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13juil — 13 et 15 rue St-Louis

VIN BLANC—En débarquement de la barque Aristide, de Bordeaux— 15 barils vin blanc Barsac; 20 do do Haut Sauterne; à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 juil — 13 et 15 rue St-Louis

VIN BLANC—15 barils vin blanc en débarquement du navire Aristide, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 16 juin — Nos 31 et 33 rue Gravier

EN débarquement du navire Aristide, arrivé de Bordeaux : 80 barriques de vin pour familles, à vendre par E DECHAMPS, 3 juil — 20 rue St-Louis

CIGARES de la Havane—3 à 400 de différentes marques, en magasin, à vendre à très bon marché, pour clore des consignations, par A F VALLS, 80 et 82, 18juil — Passage de la Bourse

COGNAC—12¼ cognac "J. Abner & Co," en débarquement de la barque Maggie, arrivée de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 16 juin — Nos 31 et 33, rue Gravier

VIN ROUGE—25 barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement de la barque Maggie arrivée de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 16 juin — Nos 31 et 33, rue Gravier

EN débarquement du navire Edward Everett: 50 caisses fruits au jus; 20 do petits pois; 20 do champignons; 20 do de [illegible]; 20 do pâtés. A vendre par DUNTER & Co, 15 juin — encoignure Royale et Conti

ANISETTE extra superfine Chenaux—300 paniers. En magasin et à vendre par G. CAVAROC & Co, 13juil—3f — 144, rue Royale

VENTES A L'ENCAN

Succession de Félicité Labranche, veuve Edmond Fortier, Sr.—Ferdinand Fortier vs Septime Fortier et als., pour une licitation et un partage—No 15,641.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

MERCREDI, 3 août 1859 à 10 heures du matin, je vendrai à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre qui m'a adressé l'honorable P. H. Morgan juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans la susdite affaire, en date du 16 juillet 1859, à la dernière résidence de la défunte, les effets mobiliers appartenant à la dite succession, comprenant les meubles, l'argenterie et l'argenterie plaquée. 23 juillet—6

Groceries, Provisions et Liqueurs. PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin No 34, rue de la Vieille Levée : 218 caisses savon, 50 sacs poivre, 100 paniers huile d'olive, 100 paniers champagne, 70 caisses sardines, 20 caisses schnaps, 10,000 cigares, 25 barils vieille eau-de-vie, Chandelles, prunes, vermouth, absinthe, ratafias, vins de caisses et bouteilles, vin blanc, madère, salade, etc. 3 août

Manuel J. de Lizardi & als. vs Manuel & Angel de Lizardi. PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un jugement de l'honorable Cour de District de la Nouvelle Orléans rendu dans la susdite affaire, portant la date du 6 juin 1859, dossier de la Cour No 15,637, il sera vendu à l'enchère publique samedi, 3 septembre 1859, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, les propriétés ci-après décrites:

Sept terrains faisant dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Canal, Royale et Passage de la Bourse.

Le terrain No 1 formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, il a 17 pieds 7 pouces 7 lignes de face au Passage de la Bourse, sur 50 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Bienville. Les terrains Nos 2, 3, 4 et 5 ont chacun 16 pieds de face au Passage de la Bourse, sur 50 pieds 6 pouces de profondeur. Le terrain No 6 à 18 pieds 5 pouces 7 lignes au Passage de la Bourse.

Un certain morceau de terre ayant 7 pieds 9 pouces de face au Passage de la Bourse, sur 52 pieds 5 pouces de profondeur. Il fait partie du terrain No 7.

Le terrain No 17 a 6 pieds de face au Passage de la Bourse, sur une profondeur de 21 pieds 5 pouces 5 lignes d'un côté et 21 pieds 6 pouces 6 lignes de l'autre côté. Ensemble, tous les bâtiments et améliorations qui se trouvent sur lesdits terrains, lesdits, etc.

Conditions, comptant.

Les actes de vente passés par M. T. Guyol, notaire public. 6 août—6

A vendre.

Le bateau à vapeur CERES, actuellement construit et bien connu, avec les [illegible] des machines, son attirail, son ancre, ses voiles, son canot de sauvetage, etc. Le tout est en bon état, comme il est assuré à Alger où l'on peut l'examiner. Ledit bateau faisait habituellement les voyages des Attakapas. S'adresser à N. VIGNIE, encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse. 5 août—1m

100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. *PAR B. ROGER & Co.*

JEUDI, 4 août, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26 rue de la Vieille Levée: 100 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes et enfants, comprenant un assortiment général et choisi. Conditions à la vente. 3 août

Bernardo a ea Jose Gomard. PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 20 juillet 1859, No——, il sera vendu à l'enchère publique SAMEDI, 6 août 1859, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

Cinquante-six actions, évaluées à cinquante trois cents du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sur lesquelles il n'a été fait aucun paiement. Conditions—comptant. 20 juil

Vente par catalogue, d'Eau-de-Vie française, Vins, Sardines, etc. PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI le 11 août 1859, à 10½ heures A M, il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs, MM W F Vredenburg & Co, No 26, rue de la Vieille Levée, Deuxième District:

400 futailles eau de vie française en 1/4, 1/8 et 1/2, des marques bien connues suivantes : Wine Growers Company, Castillon, Louis Le Bertet, V. Le Nain, Bisquit Dubouché & Co, Pinet Castillon, Jacques Larferrière, F. Hamel, etc, etc. Toutes ces eaux-de-vie sont à l'entrepôt ou dans les caves de la Douane. 80 pipes genièvre de Hollande, marque Stoppelaar; 350 caisses sardines en demi et quarts de boites; 150 caisses champagne Clicquot, en grandes et demi bouteilles. 100 barriques bon vin rouge de Bordeaux, pour familles. Aussi : arrivé de Mexico, [illegible], whisky d'Irlande, etc, etc.

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente; les conditions seront annoncées. 30 juillet—au 11

CORNICHONS, KETCHUP—Lewis, en gallons, demi gallons, bouteilles et demi bouteilles; Underwood, en gallons, 1/2 gal, bout. et 1/2 de bout.—Wall & Co, do do do, etc. En bouteilles et demi-bouteilles. Marinades aux tomates, des meilleures marques: Underwood, Lewis, Mills, Harris & Co, Newton, Tolmie & Co, etc etc. Ketchups de cornichons et de champignons, et une variété de sauces et d'assaisonnements étrangers et du pays, à vendre par JOS H & I N MARKS, 9 juil — 43, 45 et 47 Nouvelle Levée

SIROPS de fruits, etc.—50 caisses sirops de fruits; 30 do do Underwood; 10 do do de Turner; 10 do vinaigre aromatique; à vendre par JOS H & I N MARKS, 9 juil — 43, 45 et 47 Nouvelle Levée

EXTRAITS—10 grosses extraits assortis de Preston & Merrill; 5 grosses extraits assortis de Burnett; 5 do essence de peppermint. A vendre par JOS H & I N MARKS, 9 juil — 43, 45 et 47 Nouvelle Levée

TABAC à priser—250 douzaines tabac d'Écosse, en jarres, différentes marques; 10 demi barils Wooley, 1re qualité, Goodwin; 20 do do d'Écosse, do Garrett; 20 do do Mackey, do do; 10 do do d'Écosse, Gordon. A vendre par JOS H & I N MARKS, 9 juil — 43, 45 et 47 Nouvelle Levée

EPICES—Muscade poivre, de gingembre, de cannelle, de clous de girofle, 1 do do cannelle, à vendre par JOS H & I N MARKS, 43, 45 et 47 Nlle Levée

NOUS avons en magasin et recevons constamment les vins suivants, des marques les plus garanties pour la meilleure qualité : Vin d'Oporto—Queen's Port, Osborn, ¼ pipes; Oporto pur, Harris, ¼ pipes; Old [illegible], [illegible]. Vin de Madère—Vin de Pierre, ¼, ⅛ pipes. Vin de Xerès—Manzanilla, ⅛ pipes. Un grand assortiment de vins communs, à vendre par JOS H & I N MARKS, 43, 45 et 47, Nlle Levée

COLLE de poisson—15 livres en tablettes; 15 caisses colle de Cox. A vendre par JOS H & I N MARKS, 9 juil — 43, 45 et 47, Nlle Levée

A. BERNARD, HORTICULTEUR,

136 rue de Chartres, près l'Hôtel St-Louis.

Un assortiment complet de graines potagères et de fleurs. OUTILS D'HORTICULTURE. Sécateurs, greffoirs, serpettes, cisailles, échenilloirs, plantoirs, à main [illegible]. Le serre-cuivre pour arbres, pour bouquets, paniers [illegible].

A. BERNARD invite les amateurs à venir visiter son serres contenant des fleurs et plantes de grands pots et de arbres fruitiers, [illegible].

Insecticide de vient,

Rue de [illegible], de [illegible]. Dépôt rue de Chartres, No 136, maison A. Bernard. BOUQUETS de roses et de marrons commandés quelques heures à l'avance, composés de fleurs les plus rares. 15 m

B. DOUR,

MARCHAND DE GRAINES, 88, rue Conti, Nlle-Orléans.

VIENT de recevoir par les steamers Black Warrior et Cahawba, du Nord, et par le navire Johannsburg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, fourragères, etc, telles que: Artichaut, Asperges, Betterave rouge longue, do de [illegible], do blanche sucrée, Carottes courte rouge, do demi-longue, do longue rouge, do blanche à collet vert, Céleri plein blanc, do de [illegible], Choux [illegible], Concombre [illegible], Laitue blanche pommée, do romaine, do de Hollande, Moutarde, Navet plat blanc d'Allemagne, do de [illegible], Oignon rouge, Oseille large de Belleville, Panais rond, Persil simple et frisé, Poireau gros court de Rouen, Poirée à carde blanche, Pois ridé nain, do de Washington, Radis rond, demi-long, do long, noir, blanc et jaune, Roquette, salsifis, Scorsonère, Trèfle blanc et rouge, Graines pour les oiseaux, etc, etc.

J. MENARD,

Graines de Jardinage.

Chou gros Cabus, chou Bonneau, chou Quintal, chou pomme plate de Hollande, gros chou d'Angers, chou de Vertus, chou St-Denis, chou Milan hâtif, chou rouge, chou Cavolier, chou de Bruxelles, chou navet Rutabaga, chou-fleur d'Italie, navet plat, céleri rose, navet blanc hâtif, navet boule de neige, laitue grosse blonde, laitue grosse hâtive, radis rose, [illegible].

Graines créoles, de la nouvelle récolte.

Carotte, chou gros Sandia, laitue royale, laitue blonde de Hollande, laitue romaine, persil, oignon blanc.

Toutes ces graines sont de première qualité et fraîches venues toutes d'être éprouvées.

PLANTES.

Un grand assortiment de plantes et d'arbustes en pots, pouvant être plantés en toute saison.

S'adresser soit au magasin, ou à l'établissement d'horticulture, Chemin de Gentilly.

Le tout à vendre à des prix modérés, rue Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital, No 312, au brefois 121. 4 juillet

ARTICLES EN GUTTA PERCHA!

LES soussignés viennent de recevoir un grand et bel assortiment d'articles en Gutta Percha, savoir: Tabatières en gutta percha pour femmes, [illegible]. [illegible].

F. DUBE, Co.

[illegible] d'articles de bureaux, écritoires et imprimeurs, No 37, rue de Chartres

CHARBON—En débarquement de la barque [illegible], de [illegible] et 10 demi caisses, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St-Louis